

Tessin : appel pour l'AVS

Autor(en): **Ish**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

haïs». C'était simple et radical. L'année 1994 voudrait rendre un peu sa gloire ternie à la famille en lui consacrant une année, l'AIF, Année internationale de la famille, proposée par l'ONU en 1989.

En organisant un Comité neuchâtelois de coordination et de préparation de l'Année internationale de la famille, fort de 34 associations, les Neuchâtelois sont apparemment bien décidés de susciter une réflexion sur la place des familles dans une société en mutation, son rôle, ses conditions de vie dans chaque milieu, son apport culturel, etc. Et peut-être aussi évoquer son avenir. Tenant récemment conférence de presse à La Chaux-de-Fonds, le comité a présenté les activités liées à l'AIF.

L'objectif est bien de «permettre aux familles de la région et de l'extérieur de se rencontrer, de vivre des moments de fête ensemble, de partager leurs joies et leurs attentes; d'offrir la possibilité de mieux connaître les associations du canton se préoccupant de problèmes de politique familiale et sociale; de faire renaître la tradition de la fête de la Saint-Jean, d'origine celtique, avec ses grands feux, ses danses, ses balades à la montagne, jeunes et moins jeunes mêlés».

Dans le cadre de l'Année de la famille, on relèvera aussi un cours public distillé à l'Université de Neuchâtel. Huit cours consacrés à différents aspects de la famille seront donnés entre avril et juin. Certaines de ces conférences étant reprises par l'Université populaire à La Chaux-de-Fonds. Les musées et les bibliothèques du canton eux aussi organisent différentes manifestations sur le thème de la famille.

Caritas, l'Ecole des parents, les associations féminines qui invitent Evelyne Sullerot, et d'autres, se donnent cette année comme objectif une reconnaissance de la famille dans le développement de la collectivité.

Présent, naturellement, dans cette ronde familiale, le Bureau neuchâtelois de l'égalité et de la famille sortira cette année un Classeur des familles, sur le modèle du QAR jurassien. Il s'agit d'un classeur de 400 pages qui offre des informations juridiques, pratiques, sociales, affrontant les thèmes les

plus divers: mariage, divorce, violences sexuelles, travail, assurances, logement, etc.

Bref un coup d'œil sur ce parcours neuchâtelois destiné aux familles, il est possible de se renseigner de manière plus précise auprès du Bureau de l'égalité et de la famille, tél. (039) 21 81 00.

Bienne-Berne

Première bougie

(nh) – Ce 19 mars, cela fera un an que EFFE a ouvert ses portes en vieille ville de Bienne. Un an que l'Espace de femmes pour la formation et l'emploi s'efforce de favoriser la formation des femmes et d'offrir gratuitement des cours à celles et ceux qui sont au chômage.

En raison de la crise économique, particulièrement aiguë dans la région biennoise et le Jura bernois, la nécessité de EFFE a vite été démontrée. Bénéficiant du soutien financier de l'Ofiamt, de la Direction cantonale de l'instruction publique et de la ville de Bienne, EFFE a axé ses premiers cours et stages sur le développement personnel, le changement de cap et le plaisir de communiquer. Ses différents cours ont permis aux unes d'apprendre à mieux connaître leurs intérêts, repenser le partage entre famille et travail ou encore apprendre à développer leurs potentialités; les autres ont pu acquérir ou parfaire une technique de recherche d'emploi et apprendre à s'exprimer en public. Certains de ces cours ont été mis sur pied en collaboration avec l'Université populaire, l'Orientation professionnelle, ainsi que d'autres institutions pour la formation des adultes de la région.

De fil en aiguille, de nombreux cours ont revu le jour, sous forme mixte notamment, et de nouveaux ont été ajoutés au programme de l'institution, comme «Initier et mener un projet de A à Z». Dans les mois à venir, des programmes d'occupation devraient venir enrichir l'offre de l'institution.

En parallèle, EFFE propose également depuis ses débuts des entretiens individuels et organise un jeudi par mois des conférences abordant diffé-

rentes thématiques spécifiquement féminines. Trois membres de l'association de EFFE ont également créé un journal consacré à EFFE, édité à 1200 exemplaires tous les 2 ou 3 mois.

Le 17 mars, pour fêter en bonne et due forme sa première année d'existence, EFFE organise une soirée dans son local au numéro 4 de la rue Haute.

EFFE, case postale 3522, rue Haute 4, 2502 Bienne. Tél. (032) 22 66 02.

Tessin

Législation modèle

(lsh) – Parmi les 26 législations cantonales sur les allocations familiales, le Tessin vient de proposer un nouveau modèle, le plus avancé en Suisse du point de vue de la politique sociale familiale. Inspirée par le concept de revenu minimum garanti, il a été sollicité par les chrétiens-sociaux (en particulier par l'actuelle conseillère nationale Mimi Lepori Bonetti). La réforme de la loi cantonale a eu une longue gestation au niveau de la réflexion sur l'approche sociale. L'année de la famille vient de commencer et le département, guidé par le socialiste Pietro Martinelli, ainsi que le Conseil d'Etat, propose au Parlement une réforme radicale et originale de l'aide aux familles. Le terme d'allocations familiales a changé en «prestations familiales». L'objectif prioritaire des prestations familiales - dit le message - est celui de compenser les frais supplémentaires dus à la naissance et à l'existence d'un enfant. Le rôle des allocations familiales est donc celui de corriger les différences économiques entre deux ménages et cela en fonction de la composition de la famille. Le bien-être de la famille - précise encore le message - est fortement influencé par le nombre d'enfants, mis en relation avec le revenu de cette famille. A côté de l'allocation familiale de base pour tous les salariés et de l'allocation pour jeunes en formation - connue pratiquement dans tous les cantons - deux nouvelles formes d'aide seront discutées par le Parlement. Le débat est assuré surtout dans les mouvements de femmes de toute tendance politique.

L'allocation «intégrative» sera reconnue jusqu'à l'âge de 15 ans lorsque le revenu familial ne couvre pas les besoins vitaux de l'enfant. Elle sera financée sur le modèle des prestations complémentaires AVS. L'allocation de la petite enfance répondra, au niveau cantonal, au vide juridique de l'assurance maternité. Mais elle sera également utilisée pour soulager les familles monoparentales. L'allocation est prévue pour les premiers trois ans de l'enfant (l'école maternelle au Tessin accepte les enfants à partir de trois ans). Les chiffres seront calculés sur la base concrète du budget familial. Les contributions pour l'allocation de base et pour celle destinée aux jeunes en formation resteront à la charge de l'employeur. Les deux autres seront payées par le Canton comme prestations sociales, avec aucune retombée sur les employeurs, mais également - paraît-il - sur les finances publiques grâce à un système de redistribution sociale.

Tessin

Appel pour l'AVS

(lsh) – 3400 signatures en trois mois. Tel est le résultat obtenu au Tessin par l'appel aux parlementaires contre l'augmentation de l'âge AVS pour les femmes, et contre l'introduction de la rente unique. Lancé par la Coordination des femmes de la gauche, soutenu par le Parti socialiste, le cartel syndical cantonal, les fédérations du bâtiment et de l'industrie, des cheminots et des services publics, l'appel a été remis à la députation tessinoise des Chambres fédérales qui sera chargé de défendre la dixième révision de l'AVS. Convaincre femmes et hommes que l'augmentation de l'âge AVS des femmes est inacceptable n'a pas posé de problèmes: l'indignation dans la population est très forte. De même pour l'hypothèse de l'introduction d'une rente AVS unique, égale pour tous. Mais sur ce point, la Commission du Conseil des Etats à fin janvier a changé d'avis et serait prête à étudier une nouvelle formule du splitting (rente indépendante de l'état civil) déjà acceptée

par le Conseil national. Affaire à suivre attentivement!

Lors de la rencontre entre les comités pour la protection de la maternité et Ruth Dreifuss, le 28 janvier à Berne, la délégation tessinoise a parlé de cet appel à la conseillère fédérale, qui a demandé à tous les comités cantonaux pour la maternité de se lancer également dans une campagne de défense de l'assurance AVS et de s'engager contre toute forme de démantèlement social et surtout contre le «moratoire social».

Genève

La jungle des conventions collectives

(aml) – Même fragilisée ou en voie d'extinction, une convention collective de travail demeure un irremplaçable instrument de référence pour faire valoir ses droits. Le classeur *Femmes: quels salaires?* vient à point nommé pour aider les femmes salariées du canton de Genève à retrouver leur chemin dans la jungle des conventions collectives, des conventions d'entreprises et des contrats-types. Et leur donner accès aux informations relatives au salaire et à ses différentes composantes, à l'horaire hebdomadaire de travail, à la perte de gain en cas de maladie et de maternité, au congé maternité, au congé en cas de maladie d'un proche.

Ce travail de fourmi a été accompli par le Bureau genevois de l'égalité entre homme et femme, F-Information, le Syndicat inter-professionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) et la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH). Il a pour point de départ l'enquête «Femmes pauvres dans ville riche», publiée en 1991 par le Bureau de l'égalité et F-Information. Cette enquête, réalisée parmi 413 femmes interrogées auprès de 24 services sociaux et associations féminines, a notamment mis en évidence que 44% d'entre elles travaillant à plein temps gagnent moins de 2500 francs par mois et que 45% de celles qui travaillent à temps partiel reçoivent moins de 1500 francs.

La leçon tirée de ces constata-

tions a été de fournir ces informations de base aux salariées des secteurs professionnels les plus féminisés et à toutes les autres femmes non-conventionnées, afin de leur permettre de défendre leurs droits.

Cette documentation, diffusée auprès des syndicats, associations féminines et services sociaux genevois, est disponible, au prix de 10 francs (+ port), au Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge.

Valais

Parlement et parité

(pb) – Notre population vieillit. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses. Paradoxalement, elles sont très peu représentées dans les instances élues, leurs chances sur les listes électorales sont maigres, par rapport à celles des jeunes loups aux dents longues.

Inspiré du Parlement des Jeunes de Genève, un Parlement des Aînés vient de voir le jour en Valais. Apolitique, il se donne pour but, entre autres de faire se rencontrer les retraités, pré-retraités et rentiers AI de tous les milieux du canton pour débattre de leurs problèmes communs. La première session se tiendra en avril à Sion, présidée par un ancien conseiller d'Etat. Fait sans précédent dans le Vieux-Pays, ce Parlement, qui comptera 130 membres venus de toutes les régions valaisannes, attribuera la moitié des sièges à des femmes. Selon M. Eloi Glardon, président de la Fédération à l'origine de cette initiative, «ce n'est que justice, d'autant plus qu'à nos âges, elles sont plus nombreuses que les hommes!»

Parmi les dossiers qui attendent les futurs délégués: les moyens d'existence des Aînés et, en cette Année internationale, leur place dans la famille. Pour financer l'organisation de cette session, les initiateurs n'ont pas craint de se mettre au goût du jour: ils ont prévu une vente de pin's! Citons encore M. Glardon: «Ces dernières années, on a fait beaucoup pour les Aînés, il est temps maintenant de faire avec eux».

Valais

Sous-préfet

(pb) – Un nouveau bastion masculin vient de tomber en Valais. Le Conseil d'Etat vient en effet de nommer madame Aliette Beytrison-Gaspoz sous-préfète (osons le néologisme) du district d'Hérens. Agée de 39 ans, enseignante depuis 18 ans, madame Beytrison, déjà vice-juge PDC de la commune d'Evolène, est la première femme à accéder à cette fonction. Sa tâche

consiste à seconder le préfet du district, voire à le remplacer en cas de besoin. La nouvelle sous-préfète, mère de 4 enfants, attribue sa nomination à un concours de circonstances, (tournus entre autres, et «effet Brunner»), mais n'a pas l'intention d'accepter le rôle de «pot de fleur». Sa future nomination comme première préfète du Vieux-Pays ne l'empêche pas de dormir, elle la voit dans un avenir très lointain. Tous nos vœux à madame Beytrison pour une pleine réussite dans ses nouvelles tâches.

Agenda

Familles sous la loupe

1994 étant l'Année internationale de la famille, de nombreux colloques, séminaires, manifestations sont déjà annoncés:

Lausanne: samedi 19 mars, journée officielle vaudoise d'ouverture de l'Année de la famille, de 10 h à 17 h à l'aula du collège de l'Elysée, av. de l'Elysée 7, 1006 Lausanne. Entrée libre. Organisation et renseignements: Action Bénévole, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. (021) 646 21 96.

Vendredi 18 mars, colloque sur le thème familles et sécurité sociale organisé par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques sous la présidence de M. J.-P. Fragnière. Renseignements et inscriptions à la direction du PRN 29, case postale 70, 1000 Lausanne 24. Tél. 021 653 43 71.

Cartigny: Le Centre de rencontres de Cartigny propose une journée de réflexion: *la famille entre mythe et réalité*, le **samedi 12 mars** de 9 h à 17 h. Renseignements auprès de Martine Berazategui, responsable de l'animation du Centre, tél. (022) 756 14 47. Inscriptions le plus rapidement possible.

Berne: L'Alliance de sociétés féminines suisses, Pro Familia et le Forum Helveticum organisent le **vendredi 25 mars**, de 10 h 30 à 16 h 30, à l'Hôtel du Gouvernement à Berne, un séminaire sur les femmes et les hommes tiraillés entre vie familiale et carrière professionnelle. Inscriptions jusqu'au 15 mars. Téléphone (031) 921 48 48.

Déchets radioactifs

Le groupe Femmes pour l'énergie tiendra son assemblée annuelle le **14 mars, à 18 h 30**, à l'Hôtel Continental de Lausanne. La partie statutaire sera suivie dès 19 h d'une conférence de M. Hans Issler, sur le thème: **Déchets radioactifs: quelles solutions pour la Suisse**. Inscriptions auprès de Femmes pour l'Energie, Madame Suzanne Buffat, case postale 119, 1000 Lausanne 9.

Ménopause

Pour répondre aux multiples questions qui se posent au sujet de la ménopause, le Centre d'informations familiales et de régulation des naissances propose des séances d'information (cinq fois deux heures) durant les mois d'avril et mai à Genève. Renseignements: téléphone (022) 321 01 91.